

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BEAUNE-SUR-ARZON
se réunira, en séance ordinaire le 30 janvier 2025, à 19 heures 15.

Objet de la réunion

Approbation PV dernier conseil
Délibération approbation rapport CLECT
Délibération dépense investissement
Dates CCID
Informations diverses

Fait à Beaune-sur-Arzon, le 23 janvier 2025

Le Maire